



TROPHEE SENIORS - Golf de Marivaux

Mercredi 15 et Jeudi 16 Octobre 2025

Golf de Marivaux – 91640 Janvry

Tél. : 01 64 90 85 85 – Télécopie : 01 64 92 29 63

www.golfmarivaux.com / contact@golfmarivaux.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Marivaux : La Forêt.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

A QUI EST OUVERT LE TROPHEE SENIORS ?

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Avoir plus de 50 ans révolu à la veille du départ de la compétition donc, être né avant le 15 Octobre 1975.
- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

LIMITATION DU CHAMP

Le nombre de joueurs maximum est de 110.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent

INSCRIPTION

Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du club par écrit uniquement, accompagnées du chèque de règlement : Golf de Marivaux – Rue du Rouget - 91640 Janvry.

Dates limite d'inscription : 06 Jours avant le 1er Tour

Droits d'inscriptions :

- pour les licenciés adultes : 90 euros
- pour les abonnés du golf : 45 euros

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles soumis à l'approbation du Comité de l'épreuve.

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle peut être effectuée durant toute la semaine précédant l'épreuve, sur réservation auprès de l'accueil du Golf.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre croissant des index et du mérite national.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les heures des départs seront disponibles au secrétariat du golf et publiés sur le site FFGOLF, le mardi précédant à partir de 12 heures.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Jaunes – Par 72, SSS 71

Dames : Marques Rouge – Par 72, SSS 71

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1re place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 8, 9 et ainsi de suite.

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17e, 15e, 14e, 12e etc.) seront comparés.

PRIX

Les 3 premiers messieurs seront récompensés.

Les 3 premières dames seront récompensées.

REMISE DES PRIX La remise des prix aura lieu le second jour au Club House 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivie d'un cocktail.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de :

Emmanuel Darfour, pro pga

Philippe Guerin-OBEC.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).